



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## **Plan d'action de 38,5 millions pour le passif minier – Un pas dans la bonne direction mais ...**

**Irlande, le 21 juin 2022** – L'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) a assisté jeudi dernier à la conférence de presse au Cégep de Thetford sur le dévoilement tant attendu du [plan d'action](#) 2022-2025 sur l'amiante et les résidus miniers amiantés au Québec du ministre Benoit Charette. Onze actions sont ciblées et une somme de 38,5 millions \$ sera investie pour financer les mesures, soit cinq au niveau du passif minier à travailler et six pour transformer ce passif en actif. Il a aussi été précisé que toutes les recommandations et préoccupations se trouvant dans le rapport du BAPE sur l'amiante publié à l'été 2020 ont été prises en compte pour constituer le cœur de la démarche. Ceci s'annonce donc positif pour le futur car dans une optique d'économie circulaire et considérant les connaissances qui seront acquises par l'Observatoire, il n'y aura plus d'excuses pour ne pas agir.

L'APLTI considère que certains éléments du plan d'action annoncés par le ministre sont très positifs comme la création d'un Observatoire nationale de l'amiante à Thetford qui permettra d'avoir encore plus de données sur la qualité de l'eau et pour la table de concertation; on y mentionne que des acteurs du milieu y siègeront (représentants de citoyens, entrepreneurs, associations de travailleurs, partenaires régionaux (associations, municipalités régionales de comté et municipalités) et représentants ministériels). Dans notre rapport au BAPE, nous avons jugé primordial que les différents acteurs se concertent et que des objectifs cohérents, mesurables, surveillés et communiqués soient identifiés et que les actions concrètes visant l'atteinte de ces objectifs soient menées à terme. Le ministre a également mentionné en conférence que d'autres enveloppes seront attribuées dans le futur suite à cette première étape.

Ce plan d'action ne donne pas d'idée précise quant aux actions concrètes, garantes de son succès, qui seront menées sur le terrain afin de corriger la problématique des résidus miniers amiantés. Il s'agit toutefois d'un pas dans la bonne direction mais après plus d'une décennie d'interventions auprès des différents ministères, plus d'un million dollars en études, analyses et travaux, par le milieu, la rivière Bécancour ne semble pas être considérée comme passif minier parmi les cinq objectifs du plan d'action.

Pourtant, dans la conclusion du rapport final de l'étude scientifique paléolimnologique de M. Olivier Jacques, il a été démontré que les haldes minières de la région de Thetford



s'érodent vers la rivière Bécancour. Cette étude a établi que l'étang Stater et les lacs à la Truite et William avaient conséquemment des taux d'accumulation en sédiments anormalement élevés, voire extrêmes. Ces sédiments sont contaminés de manière importante en métaux lourds (chrome, nickel et cuivre) et en fibres d'amiante. De plus, les commissaires du BAPE dans leur 8<sup>e</sup> principe directeur ont considéré prioritaires la restauration et la végétalisation des haldes de résidus miniers amiantés en bordure des cours d'eau.

Espérant que les gens des différents ministères, de la table de concertation et de l'Observatoire prendront en considération les recommandations scientifiques [du rapport de l'étude paléolimnologique](#) et verront l'urgence d'agir pour transformer le passif minier de la rivière Bécancour en un important actif durable. M. Olivier Jacques conclue à la toute fin de son rapport : *«Les problématiques environnementales qui affectent les écosystèmes aquatiques de la région de Thetford Mines ont trop longtemps été négligées et sous-étudiées. Toute amélioration à leur état ne sera que bénéfique pour l'ensemble de la région.»*

Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement la députée Isabelle Lecours, qui a fait avancer ce dossier des résidus miniers amiantés dès le début de son mandat.

-30-

**Pour plus d'information**

Réjean VÉZINA, président

Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI)

[president@aplti.com](mailto:president@aplti.com)

418-428-9133